



Le Vésinet : l'Agglo aménage une piste cyclable à double sens route de Croissy



2,2 km de piste cyclable sécurisée

C'est dans le cadre du [Plan Vélo 2019-2026 de la CASGBS](#) que s'inscrit la création de cet aménagement cyclable sécurisé au Vésinet.

Réalisée par l'Agglo, la piste, à double de sens de circulation, s'étendra sur 2,2 km, du carrefour de la Place de la République (frontière avec la ville du Pecq) jusqu'à la limite avec la commune de Croissy-sur-Seine.

Cet aménagement complémentaire reliant des zones de polarités importantes s'est voulu qualitatif et sécurisé, pour l'ensemble des usagers :

- Réalisation d'une piste cyclable à double sens côté sud,
- Réfection totale de la chaussée (réalisé par le Département des Yvelines),

- Mise en accessibilité PMR du trottoir sur 1 côté de la voie,
- Enfouissement des réseaux aériens (réalisé par la Ville).

Faciliter la desserte du Lycée Alain

Ce projet vise à relier la place de la République du Pecq au carrefour Princesse à Croissy-sur-Seine tout en desservant « en mode doux » le lycée Alain qui accueille chaque jour près de 800 cyclistes.

Assurer une continuité cyclable avec Croissy-sur-Seine

Cet aménagement permettra également de rallier la piste cyclable de l'avenue de Verdun située à Croissy-sur-Seine pour, à terme, créer une continuité cyclable jusqu'à la gare RER de Chatou-Croissy.

Coût du projet

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 3,6 M€ TTC, financé à :

- 50 % par la CASGBS
- 50 % répartis entre la Région Île-de-France et le département des Yvelines

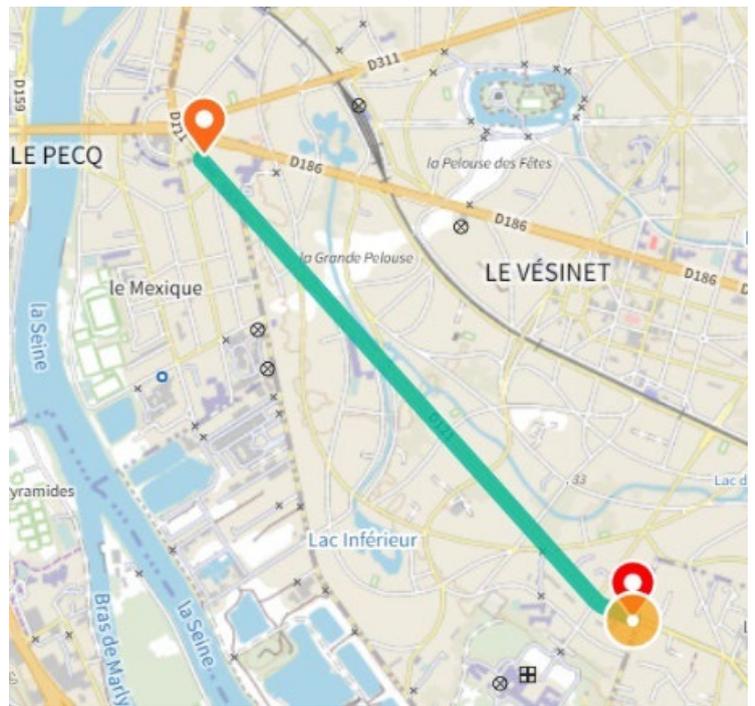
Enfouissement des réseaux aériens : 1 M€ financé par la ville du Vésinet.

Calendrier prévisionnel

Enfouissement des réseaux : 1^{er} semestre 2023

Début des travaux : 21 août 2023

Durée des travaux : 7,5 mois



Circuler plus sereinement à vélo dans l'Agglo : un engagement du Projet de Territoire

Élaboré en étroite collaboration avec les communes et adopté en 2019, le Plan Vélo est en cours de déploiement sur le territoire. Il poursuit plusieurs objectifs :

- **Développer une culture vélo** en créant un cadre incitatif, reconnaissant pleinement l'usage du vélo comme un mode de transport vertueux ;
- **Améliorer la cohabitation entre les cyclistes et les autres usagers** dans la rue ;
- **Former à une pratique cyclable plus sûre** ;
- **Aider et former les cyclistes à être autonomes** pour les petites réparations et l'entretien courant de leur vélo ;
- **Offrir aux habitants et usagers des actions** permettant de lutter contre le vol du vélo.

De cette manière, l'Agglo se mobilise pour faire du vélo tant un plaisir récréatif du week-end qu'un levier de mobilité quotidienne.